



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

05943

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr. RESTREINTE
UNIDO/IPPD.170
22 novembre 1974
FRANCAIS

Centre for Industrial promotion?
Investment promotion

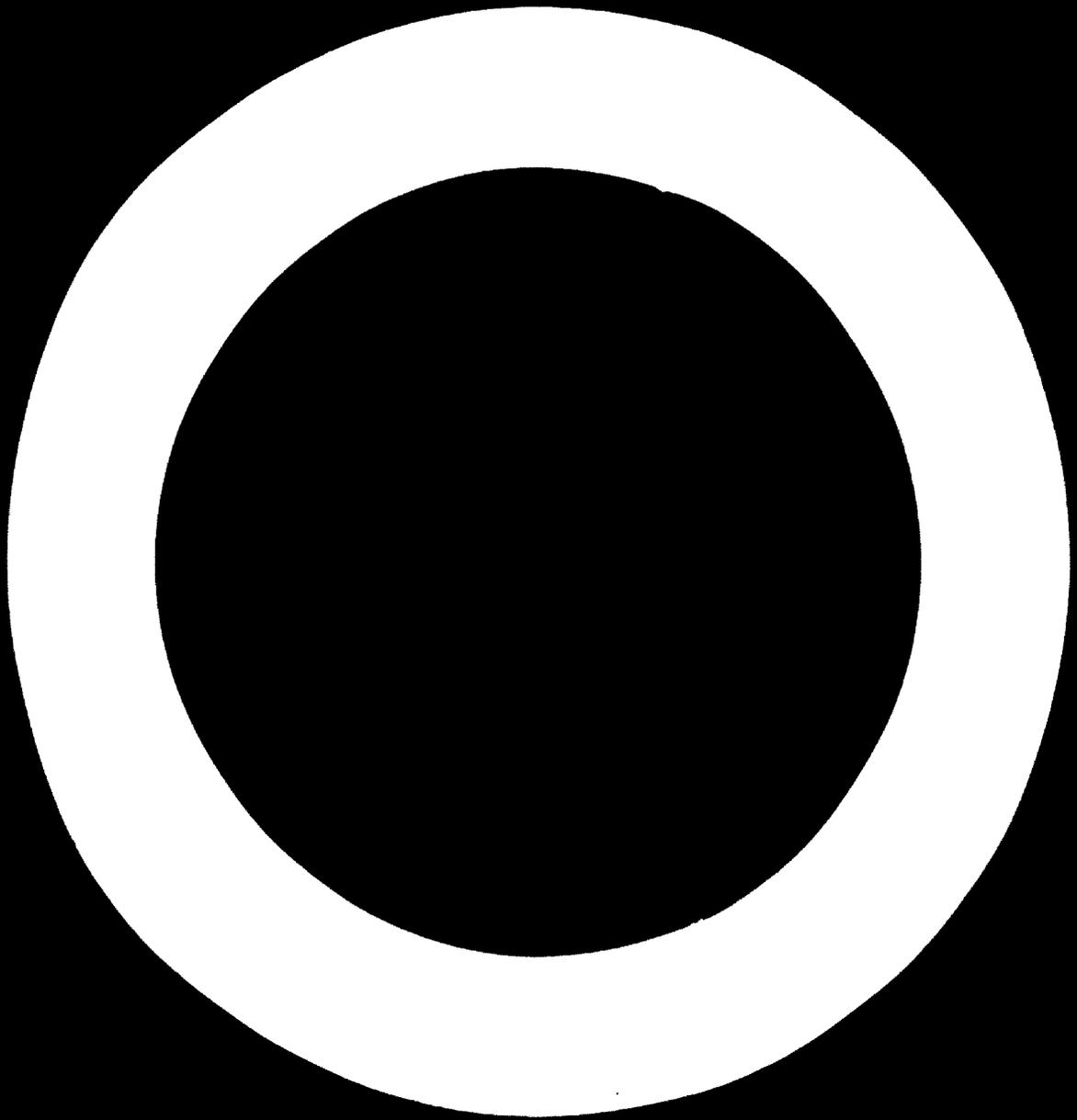
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PROJET DU GOUVERNEMENT DU DAHOMEY

CENTRE D'ETUDES ET DE PROMOTION DES ENTREPRISES DAHOMEYENNES (CEPED)

(DP/DAH/71/513, Rev.1)

OR-620/DAH/4



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Projet du Gouvernement du

DAHOMY

Titre du projet: Centre d'Etudes et de Promotion des Entreprises
Dahoméennes (CEPED)

Code: DAH/71/513/rev.1

Durée: Trois ans

Secteur: Industrie

Sous-secteur: Promotion

Agence coopérante du Gouvernement: Ministère de l'Industrie,
du Commerce et du Tourisme.

Agence chargée de l'exécution: Organisation des Nations Unies
pour le Développement Industriel
(NUDI)

Date de soumission: 5 avril 1972 Date de départ: 1er janvier 1974

Date de révision: 13 Novembre 1974

Contribution du Gouvernement:

Contribution du PNUD:

FCFA55.510.000

US\$758.000

Approuvé: _____
(pour le compte du
Gouvernement)

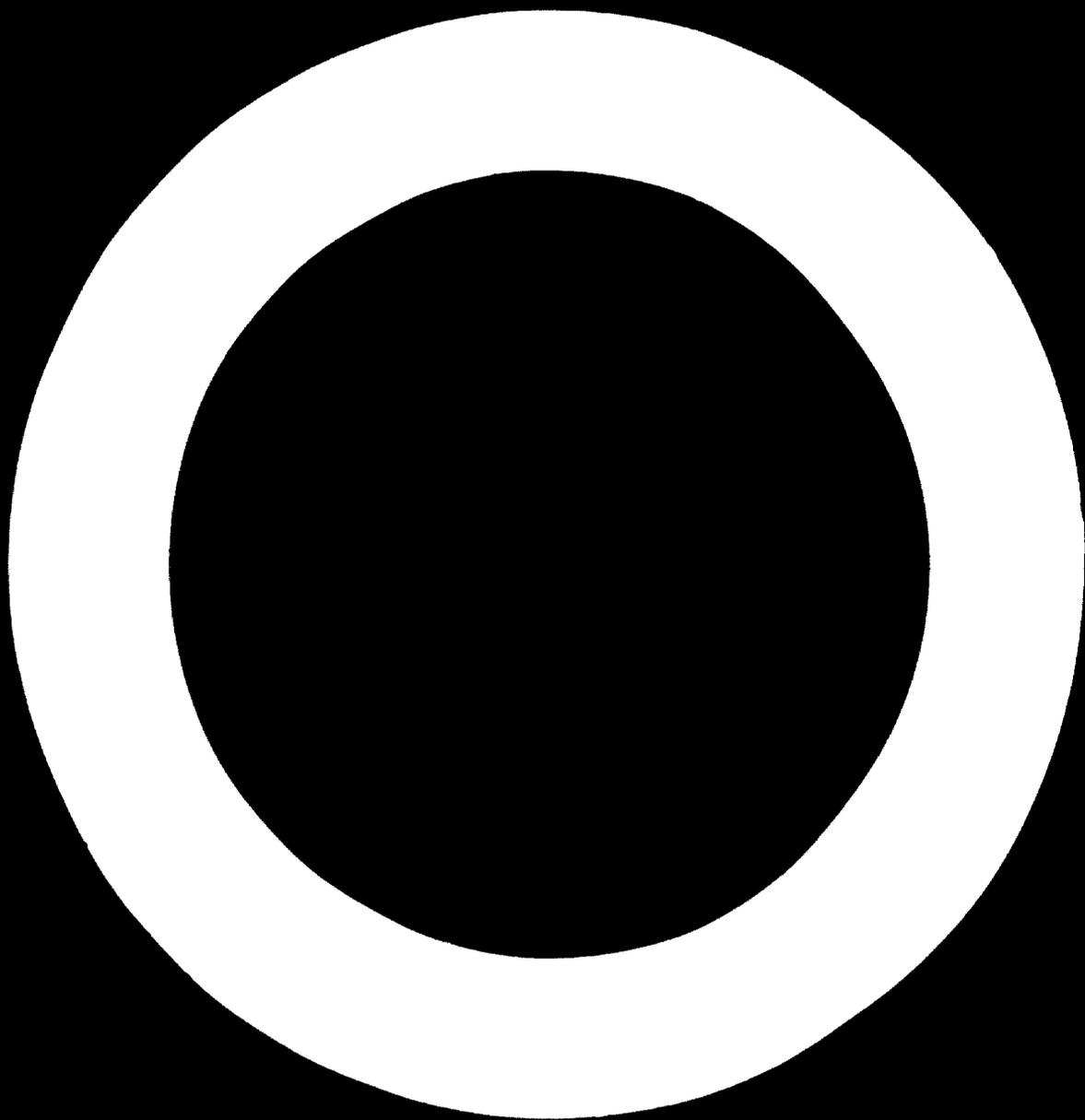
Date: _____

_____ Date: _____
(pour le compte de
l'NUDI)

Date: _____

_____ Date: _____
(pour le compte du PNUD)

Date: _____



INFORMATIONS GÉNÉRALES

A. Justification du projet

L'économie du pays a encore un caractère essentiellement rural. Le secteur agricole est avant tout axé sur la production des denrées alimentaires destinées à la consommation locale, production qui tend à se laisser distancer par la demande. Les produits d'exportation du type moderne (il s'agit surtout des produits du palmier à huile et du coton) représentent moins d'un sixième de la production agricole; les activités économiques modernes sont faibles. En raison du niveau élevé de la consommation publique et privée, l'épargne nationale n'atteint pas 2% du PIB, de sorte que le volume des investissements dépend presque entièrement de l'aide étrangère. Les exportations du Dahomey ne couvrent que 5% des importations du pays.

On estime généralement que la part de l'agriculture dans le PIB est d'environ 40% tandis que celle de l'industrie est de 6%. Pour une population active comptant 1,3 million d'individus (âgés de 15 à 59 ans), 294.000 personnes seulement (soit 22,3%) sont des salariés. Le chômage et le sous-emploi, sur lesquels on ne dispose pas de chiffres précis, posent de graves problèmes.

En fait, le Dahomey est l'un des pays les moins industrialisés de l'Afrique de l'Ouest. En 1969, le secteur industriel comprenait 37 usines ou unités de production, contre 31 en 1966. La valeur de la production industrielle à la fin de 1969 a été estimée à 5,3 milliards de francs CFA, dont 3 milliards correspondant à la production des installations pour le traitement de l'huile de palme. L'Etat contrôle la plus grande partie de l'industrie, la plupart des grandes entreprises étant soit publiques, soit mixtes. La petite et la moyenne industries sont généralement laissées aux soins de l'initiative privée, disposant de faibles moyens au Dahomey.

À la fin de 1968, 47% seulement des crédits budgétaires (5,4 milliards de francs CFA) prévus au secteur industriel dans le plan quinquennal 1966-70 avaient été investis. Cette situation tient à l'insuffisance des mises de fonds dans l'industrie des matériaux de construction qui ont été faibles (15 millions de FCFA sur un total de 3 milliards) au point de compenser les dépassements du plan d'investissement dans d'autres secteurs industriels. Ces deux faits sont révélateurs d'une planification défectueuse.

Malheureusement, comme dans beaucoup de pays, les entreprises publiques et certaines entreprises mixtes contrôlées par l'Etat n'ont réussi à s'organiser d'une manière satisfaisante et rationnelle, ce qui compromet gravement leur rentabilité. Il est urgent d'entreprendre des efforts industriels afin de remédier à la stagnation de l'économie, de créer de nouveaux emplois et d'augmenter le revenu par habitant, actuellement peu élevé (8 dollars). Pour identifier les

possibilités d'investissement industriel et arrêter les priorités, il est en outre indispensable d'effectuer des études industrielles par branche, des études de faisabilité, des études de marché plus complexes, faire la promotion des investissements et rechercher des entrepreneurs.

Pour aboutir à des réalisations concrètes dans le développement industriel, une assistance s'avère indispensable pour apporter la solution des divers problèmes posés. Une attention particulière sera accordée aux industries de transformation des produits agricoles pour arriver à une amélioration rapide de l'économie dahoméenne étant donné la vocation agricole du pays. Les principaux problèmes auxquels des réponses doivent être apportées par le projet sont

- Problèmes techniques
 - technologie de production
 - choix de l'équipement et "lay out"
 - matière première
 - personnel de gestion et de production
 - infrastructure et bâtiment
- Problèmes financiers:
 - financement des investissements du capital social et des fonds de roulement et accords de participation
 - gestion financière
- Problèmes de marché:
 - étude des marchés
 - commercialisation
 - exportation des produits industriels
- Problèmes connexes
 - normalisation (locale et régionale)
 - harmonisation régionale
 - protection des brevets
 - information industrielle

B. Cadre institutionnel

L'organisme de l'exécution du projet est le CEPED qui a été créé par le décret présidentiel numéro 965 du 17 décembre 1973 qui l'a constitué en société d'Etat autonome placée sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

C. Obligation du Gouvernement

Des dispositions budgétaires ont été prises et seront reconduites afin d'assurer le fonctionnement du projet. Des locaux ont été mis à la disposition du CEPED et du personnel qui est en train d'être recruté. Le Directeur Général du CEPED a été nommé en août 1974.

Le Gouvernement a promis l'exonération des droits de douane pour le matériel et fournitures acquis sur le marché local ou importés aux fins de l'exécution du projet.

D. Autres activités connexes

L'assistance d'un économiste et d'un ingénieur industriels a été fournie par le PNUD/NUD dans la période 1967-1971. Le projet actuel peut être considéré comme la continuation de cette assistance.

Un planificateur industriel (NUD), membre d'une équipe de planification fournie par le PNUD (DU'DAH '69 '70), est actuellement au Ministère du Plan. Il collaborera avec le CEFED.

Parallèlement au projet d'assistance au CEFED, un projet "Assistance intégrée au développement industriel" (DP DAH 71 '77 * 62.000) a été conçu en deux phases

Phase I (\$333.000): Assister dans l'étude des projets industriels (y compris des domaines industriels) et donner des conseils de haut niveau sur la préparation, la réalisation et le fonctionnement des grandes industries avec la participation de l'Etat.

Phase II (\$299.000): Donner l'assistance en vue de la création et du fonctionnement d'un domaine industriel et de la promotion des projets industriels étudiés au cours de la Phase I.

Avec la nouvelle formulation des objectifs du développement économique, le Gouvernement envisage la création d'une société d'étude et de financement industriel (S.F.I.) intégrant le CEFED. En ce fait, le Gouvernement a proposé d'inclure la première phase du projet "Assistance intégrée" dans le projet CEFED. Cette proposition est partagée par le Bureau du PNUD au Dahomey et par l'NUD. Il a été convenu qu'à partir de 1977 les crédits, prévus pour la deuxième phase du projet "Assistance intégrée", seront utilisés pour la réalisation d'un domaine industriel. Etant donné la situation du Dahomey, l'on envisage dans le présent document, les questions concernant l'information et l'harmonisation industrielles, la normalisation et la protection des brevets industriels.

En ce qui concerne le projet "Bureau Central Projet" (chargé en principe de l'harmonisation des études de pré-investissement pour tous les secteurs de l'économie), le Gouvernement et le PNUD ont convenu que la part afférente aux projets industriels ainsi que les crédits correspondants seront intégrés, au moment opportun, au projet CEPED actuel.

Le Gouvernement compte sur des sources bilatérales pour financer l'équipement industriel, les domaines industriels (infrastructure et équipement) et les études de pré-investissement pour les projets industriels importants. Si possible, des experts associés seront recrutés dans le cadre du projet.

* Le financement de la contribution du PNUD de \$62.000 est prévu dans le cadre des mesures pour les pays les moins développés.

E Assistance ultérieure du PNUD

Etant donné l'ampleur des objectifs arrêtés et dans le contexte de l'appartenance du Dahomey au groupe des pays les moins développés, une assistance ultérieure du PNUD, s'étendant jusqu'à 1978, est déjà programmée dans le présent document.

II. OBJECTIFS DU PROJET

A. Objectifs à long terme

Les objectifs à long terme du projet sont d'assister le Gouvernement dans ses efforts multiples en vue d'accroître et d'accélérer le développement industriel et de faire participer, le plus largement possible, des nationaux au développement industriel.

Le Plan National de Développement est le point de départ et le guide pour toutes les activités du COTED.

B. Objectifs immédiats

- 1) Assister dans l'identification des possibilités d'investissements industriels, en tenant compte principalement des orientations données par le Plan. Priorité sera donnée à l'exploitation des ressources nationales.
- 2) Etudier d'une manière systématique les marchés locaux et internationaux et orienter ainsi les industriels dahoméens dans le choix de leur production.
- 3) Préparer, examiner et/ou compléter les études de pré-investissement pour les projets industriels afin d'en faire des projets bancables. Le cas échéant, assister dans la définition des calculs de charge des études industrielles à confier aux sociétés d'études.
- 4) A la demande du Gouvernement, évaluer les projets industriels à réaliser et faire des contre expertises.
- 5) Mise en place d'un service industriel qui assistera d'une manière systématique les entreprises industrielles existantes en vue de l'amélioration de leur rentabilité, production, études de marché, commercialisation, gestion, distribution, financement, stockage, etc.
- 6) Identifier des promoteurs industriels dahoméens et étrangers.
- 7) Assister les entrepreneurs potentiels dahoméens dans leur effort en vue de la réalisation des projets envisagés, particulièrement au cours de la phase préparatoire de chaque projet.
- 8) Assister dans l'étude et dans la promotion des domaines industriels et, éventuellement, des zones franches industrielles.
- 9) Perfectionner les cadres dirigeants des entreprises industrielles existantes par des conseils directs, par les cours et séminaires.
- 10) Etablir un Centre d'Information Industrielle à l'échelon national.
- 11) Assister le Gouvernement dans la définition de la politique industrielle et l'orienter dans les mesures à adopter en vue de l'aboutissement de cette politique.
- 12) Assister dans le développement des exportations industrielles en collaboration avec le ministère intéressé.

III. PLAN D'EXECUTION

	<u>Lieu</u>	<u>Date de mise en route</u>	<u>Durée envisagée</u>
<u>1. Description des activités du projet</u>			
1.1 Approbation d'un budget de fonctionnement du projet	Cotonou	1.1.74	
1.2 Mise à la disposition du projet de bureaux meublés et équipés		1.6.74	
1.3 Désignation des principaux homologues des experts internationaux		1.8.74	
1.4 Recrutement des experts internationaux		1.4.73	
<u>2. Identification, préparation, évaluation et réalisation des projets industriels</u>			
2.1 Identification des possibilités d'investissements industriels	Cotonou et intérieur	1.4.74	Cont.
2.2 Préparation des études de pré-investissement du point de vue technique, commercial et financier	Cotonou	1.4.74	Cont.
2.3 Etudes de marché, complémentaires aux études de pré-investissement	Cotonou et intérieur	1.4.74	Cont.
2.4 Evaluation des études de pré-investissement du point de vue commercial et économique	Cotonou	1.1.75	Cont.
2.5 Assistance à la réalisation des projets principalement durant les travaux préparatoires	Cotonou et intérieur	1.9.75	Cont.
2.6 Recherche de moyens de financements industriels	Cotonou	1.1.75	Cont.

	<u>Lieu</u>	<u>Date de mise en route</u>	<u>Durée envisagée</u>
2.7 Identification et assistance aux entrepreneurs potentiels dahoméens et étrangers dans leur effort en vue de la promotion des projets envisagés	Cotonou et intérieur	1.4.74	Cont.
3. <u>Assistance aux entreprises industrielles existantes</u>			
3.1 Mise en place d'un service industriel qui assistera, d'une manière systématique, les entreprises industrielles existantes en vue de l'amélioration de leur rentabilité, de la production, des études de marché, de la commercialisation, de la gestion, de la distribution, du financement et du stockage, etc.	Cotonou et intérieur	1.6.74	Cont.
3.2 Assistance à l'exportation des produits de l'industrie dahoméenne principalement au Nigéria	Cotonou et extérieur	1.2.75	Cont.
4. <u>Domaines industriels</u>			
4.1 Promotion des domaines industriels et des grandes zones industrielles:			
a) étude et évaluation	Cotonou et intér.	1.7.75	6 h/m
b) réalisation	Cotonou et intér.	1.7.76	12 h/m

	<u>Lieu</u>	<u>Date de mise en route</u>	<u>Durée envisagée</u>
5. <u>Formation des homologues et perfectionnement des entrepreneurs industriels</u>			
5.1 Préparer et conduire régulièrement des cours et séminaires pour les homologues et les industriels dahoméens en tenant compte des objectifs du CPEPD. Formation des homologues sur place et préparation d'un plan de travail pour les homologues	Cotonou	1.9.74	Cont.
6. <u>Information industrielle</u>			
6.1 Etablir un centre d'information industrielle à l'échelle nationale	Cotonou	1.7.75	12 h/m
7. <u>Politique industrielle</u>			
7.1 Assister le Gouvernement dans la définition de la politique industrielle et l'orienter dans les mesures à adopter en vue de l'aboutissement de cette politique	Cotonou	1.1.75	Cont.

DESCRIPTIF DES APPOINTS DU PAUD

	<u>Lieu</u>	<u>Début</u>	<u>Durée</u> <u>mois</u>	<u>8</u> <u>(100)</u>
I. <u>Affectation du Personnel International</u>				
1. <u>Chef de Projet</u>				
<p>Economiste industriel, ayant une grande expérience dans la promotion et la préparation des projets industriels dans les pays en voie de développement.</p> <p>Expérience dans la gestion des entreprises industrielles. Il aura à planifier, à diriger et à coordonner les travaux de l'équipe d'experts internationaux et de consultants à court terme en vue de réaliser les objectifs définis. Il devra en particulier aider à préparer et à évaluer des projets industriels. Il devra aussi aider à identifier les promoteurs industriels et les assister dans la recherche de moyens de financement et dans la mise en place de leurs usines. Il donnera des conseils aux entreprises industrielles existantes.</p> <p>Il devra former des homologues dans sa discipline.</p>	Cotonou	1/74	63 (36+27)*	157,5
	intérieur et extérieur (régional)			
2. <u>Ingénieur industriel (études et promotion)</u>				
<p>Ingénieur ayant une expérience industrielle dans plusieurs usines de diverses dimensions, dans la préparation des études de pré-investissement pour des unités de production dans le choix des équipements, et dans la promotion de nouveaux investissements.</p> <p>(cont.)</p>	Cotonou et intérieur	4/75	52 (25+27)	137,7 (62,5+ 67,5)

*Le premier chiffre se réfère à la durée en mois pendant la période 1974-1976, et le second, à la période 1977-1979.

<u>(2. Ingénieur industriel - cont.)</u>	<u>Lieu</u>	<u>Début</u>	<u>Durée</u> <u>mois</u>	<u>8</u> <u>(111)</u>
<p>Il aura à collaborer avec l'équipe d'experts internationaux du projet dans les études de pré-investissement (préparation et évaluation), le choix des équipements pour de nouvelles entreprises industrielles et la promotion des investissements identifiés par le CEPED. Il devra former des homologues dans sa discipline.</p>				
<p><u>3. Expert en Marketing</u> Diplômé en marketing d'une institution renommée ayant une grande expérience en études de marché et en réalisation des plans de commercialisation des produits industriels et de consommation. Il aura à collaborer avec l'équipe d'experts internationaux dans la réalisation des études de pré-investissement. Il assistera les entreprises existantes dans l'amélioration en qualité des produits, leur adaptation aux exigences des marchés et en général l'établissement des politiques de vente et la recherche des nouveaux marchés. Il devra former les homologues dans sa discipline.</p>	Cotonou intérieur et extérieur (régional)	4/74	51 (33+18)	127,5 (82,5+ 45,0)
<p><u>4. Expert en gestion et comptabilité</u> Economiste industriel de formation équivalente à HEC (Hautes Etudes Commerciales) ayant une bonne expérience dans les domaines de gestion industrielle, comptabilité analytique et calcul de prix de revient. Il aura à assister les entreprises existantes et nouvelles dans l'organisation ou la modernisation de leur gestion et de leur comptabilité. Il devra former les homologues dans sa discipline.</p>	Cotonou et inté- rieur	12/74	49 (25+24)	122,5 (62,5+ 60,0)

	<u>Lieu</u>	<u>Début</u>	<u>Durée</u> <u>mois</u>	<u>\$</u> <u>(17)</u>
5. <u>Spécialiste en information industrielle</u>	Cotonou	7/75	12	37,7
<p>Diplômé d'une école spécialisée de bonne renommée, ayant une grande expérience dans les créations de centres d'information industrielle.</p> <p>En collaboration avec l'équipe des experts internationaux, il définira les besoins pour la création d'une unité d'information industrielle, assurera la réalisation et le fonctionnement de cette unité.</p> <p>Il aura à former les homologues destinés au fonctionnement permanent de cette unité.</p>				
6. <u>Ingénieur de production</u>	Cotonou	7/74	42 (18+24)	15,7 (45,4 67,7)
<p>Il s'agit d'un expert spécialiste en "technique de vulgarisation industrielle" ayant une formation d'ingénieur mécanicien ayant travaillé dans différents types d'usines de préférence de petite et moyenne dimension. L'expert sera surtout chargé de l'assistance directe aux unités industrielles ayant des problèmes de production, de choix d'installation de machines, d'entretien et de réparation. En outre, cet ingénieur sera chargé de la mise en route de nouvelles fabrications et de l'établissement de petites usines nouvelles en participant aux études de pré-investissement et en organisant les ateliers de production. Il sera en fait chargé de surveiller l'exécution des projets mis au point par l'ingénieur et économiste industriels.</p> <p>Il devra former les homologues dans sa discipline.</p>				

	<u>Lieu</u>	<u>Départ</u>	<u>Partie</u> <u>2018</u>	<u>8</u> <u>(m)</u>
7. <u>Conseiller financier</u> Diplômé d'une école de bonne renommée, ayant une grande expérience de diverses formes de financement adaptées aux investissements industriels dans les pays en voie de développement. Si possible, il devra avoir contribué à la mise en route de nouvelles entreprises. Avec l'équipe d'experts internationaux, il aura à collaborer à l'organisation du financement des entreprises industrielles et à la recherche des promoteurs. Il aura notamment à mettre en oeuvre une méthodologie permettant l'identification et la promotion de nouveaux entrepreneurs industriels en relation avec les organismes de financement existants. Il devra former les homologues dans sa discipline.	Cotonou et inté- rieur	9 75	12	37,1
8. <u>Expert en promotion des exportations industrielles (pour modèle)</u> Economiste diplômé d'une grande école, ayant une grande expérience des problèmes d'exportation de produits industriels, de la coopération économique régionale et internationale. Notamment, il sélectionnera des projets industriels ayant un potentiel d'exportation, collaborera à la mise en place d'une législation des investissements visant à promouvoir les industries orientées vers l'exportation, étudiera la possibilité d'instaurer au Bénin des formes de coopération industrielle internationale (sous-traitance internationale) et formera les homologues dans sa discipline.	Cotonou intérieur et exté- rieur (régional)	7 77	12	37,1

	<u>Lieu</u>	<u>Début</u>	<u>Durée</u> <u>mois</u>	<u>8</u> <u>(000)</u>
<p>9. <u>Expert en domaine industriel</u> Ingénieur industriel ou de génie civil ou architecte ayant une grande expérience de la planification et de la construction des zones et domaines industriels, une bonne connaissance des études de viabilité économique et une pratique profonde des problèmes de la petite et moyenne industries. Il devra préparer une étude de viabilité pour un premier domaine industriel. Il devra déterminer le nombre et le type de petites industries à incorporer au futur domaine et aider à choisir l'emplacement de ce dernier. Il devra fournir toutes spécifications nécessaires pour les constructions, les aménagements, les équipements nécessaires. Il fera les propositions nécessaires en vue d'une gestion adéquate des domaines dans toutes les branches concernées.</p>	Cotonou et intérieur	7/75	18 (12+6)	45,0 (30,0) 15,0
<p>10. <u>Experts à court terme</u> Des experts à court terme et si nécessaire, des consultants pour les cas spécifiques comme industries agro-industrielles, zone franche industriels, etc.</p>	Cotonou et intérieur	En fonction des besoins	6 (27+33)	15,0 (67,5) 82,5
<p>11. <u>Visites et voyages de consultation et d'évaluation des résultats du projet</u> Une mission conjointe PNUD/WUDI est prévue pour mars 1976.</p>	Dahomey et extérieur	En fonction des besoins	3 (3+2)	12,5 (7,5) 5,0

	<u>Lieu</u>	<u>Début</u>	<u>Durée</u> <u>mois</u>	<u>\$</u> <u>(11)</u>
12. <u>Personnel d'appui administratif</u>	Cotonou	1'75	51 (24+27)	22,1 (8,4 14,1)
13. <u>Experts associés</u> (p. mémoire) Un expert associé a été prévu pour travailler en collaboration avec chaque expert international pour multiplier l'efficacité.	Cotonou et inté- rieur		371 (274+167)	-
<u>II. Elément de sous-traitance et consultants</u>				
Sous-traitance et consultants.	Cotonou	1974		135,9 (135,9+)
<u>III. Elément formation</u>				
Colloques, séminaires, bourses.	Cotonou et inté- rieur	1975		45,7 (25+21)
<u>IV. Elément matériel</u>				
Matériel courant	Cotonou	1974		31 (18,5+ 12,5)
Matériel durable		1974		45 (31,7+ 13,7)
<u>V. Elément divers</u>				
Utilisation, entretien matériel		1974		35,7 (19+27)
Frais voyages experts		1975		19,7 (12+9)
Autres dépenses		1975		11 (4+7)
Frais établissement rapport		1976		9,7 (4,9+4,5)
<u>Total des éléments</u>		1974		1.292,5

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT (en 1.000 F.C.F.A.)

	1974		1975		1976		1977		1978		1979		SUS-TOTAL			
	n.m.	F.C.F.A.	n.m.	F.C.F.A.												
TOTAL																
10. Services généraux																
Bureaux généraux (1 x 150)	69	10 390	9	1 380	12	1 800	12	1 800	33	4 950	12	1 800	12	1 800	36	5 400
Bibliothèques (7x100)	650	52 000	4	380	66	5 280	136	10 880	206	16 480	168	13 440	108	8 640	444	35 520
11. Services administratifs																
Ministère adjoint (1x100)	57	4 560	-	-	9	720	12	960	21	1 680	12	960	12	960	36	2 880
Structure administrative (1)	63	2 205	3	105	12	480	12	480	27	945	12	480	12	420	12	1 260
Bureaux (3x25)	176	4 400	2	50	30	750	36	900	68	1 700	36	900	36	900	108	2 700
Bibliothèques (1x100)	54	2 160	-	-	6	240	12	480	18	720	12	480	12	480	36	1 440
Cantines (4 x 30)	180	5 400	6	180	30	900	36	1 080	72	2 160	36	1 080	36	1 080	108	3 240
Chauffeurs (3x25)	150	3 750	-	-	6	150	36	900	42	1 050	36	900	36	900	108	2 700
Plantes (2x15)	138	1 980	12	180	24	360	24	360	60	900	24	360	24	360	72	1 080
Gardiens (2x12)	126	1 512	6	72	24	288	24	288	54	648	24	288	24	288	72	864
+ 20% Assurance		88 317		2 257		10 908		18 068		31 233		20 628		20 628		57 084
+ 10% RESERVE		17 663		451		2 180		3 613		6 244		4 125		4 125		11 415
		10 080		232		1 012		2 329		3 633		2 247		2 247		6 387
		116 000		3 000		14 100		24 010		41 110		27 000		27 000		74 890
12. Services divers																
Location bureau	68	6 800	8	800	12	1 200	12	1 200	32	3 200	12	1 200	12	1 200	36	3 600
Fournitures bureau		5 000		3 000		1 500		500		5 000		-		-		-
Dépenses d'entretien.		8 000		500		1 500		1 500		3 500		1 500		1 500		4 500
50 DIVERS		2 000		-		200		500		700		500		500		1 500
Voyages à l'étranger.		5 200		-		500		1 200		2 000		1 000		1 000		3 200
Autres		27 000		4 300		5 200		4 900		14 400		4 200		4 200		12 600
TOTAL GENERAL		143 000		7 300		19 300		26 910		55 510		31 200		31 200		87 490

* Voir la spécification.

Spécification: homologues (hors avis et l. PUPA)

	1974		1975		1976		1977		1978		1979		Total	
	n°	PUPA	n°	PUPA	n°	PUPA	n°	PUPA	n°	PUPA	n°	PUPA		
Secoursiste industriel	-	-	1	8	12	36	12	36	12	36	12	36	55	4.64
Ingenieur industriel a)	-	-	3	64	12	36	12	36	12	36	12	36	50	4.15
b)	-	-	-	-	12	36	12	36	12	36	-	-	36	2.88
Marketing a)	4	32	12	34	12	36	12	36	12	36	12	36	64	5.12
b)	-	-	6	44	12	36	12	36	6	18	-	-	36	2.88
Coûtisme-comptabilité a)	-	-	12	34	12	36	12	36	12	36	12	36	60	4.80
b)	-	-	6	48	12	36	12	36	12	36	-	-	42	3.36
Secoursiste industr.	-	-	6	42	12	36	12	36	12	36	12	36	54	4.32
b)	-	-	-	-	6	48	12	36	6	18	-	-	24	1.92
Promotion des exportations a)	-	-	-	-	-	-	-	48	12	36	12	36	3	2.4
b)	-	-	-	-	-	-	6	48	12	36	12	36	30	2.40
Plumiers a)	-	-	-	-	12	36	12	36	12	36	12	36	45	3.60
b)	-	-	-	-	6	48	12	36	12	36	-	-	3	2.40
Business industriel a)	-	-	6	48	12	36	12	36	12	36	12	36	54	4.32
b)	-	-	-	-	6	48	12	36	12	36	12	36	3	2.40
TOTAL	4	32	66	5.28	136	1.09	168	13.44	168	13.44	178	8.64	65	52.00

BILAN GÉNÉRAL LA CARRIÈRE DU FID (en S.H.)

Circule de la programmation du FID
1974 approuvé

Moyens opéré de la programmation du FID
en Dalrym

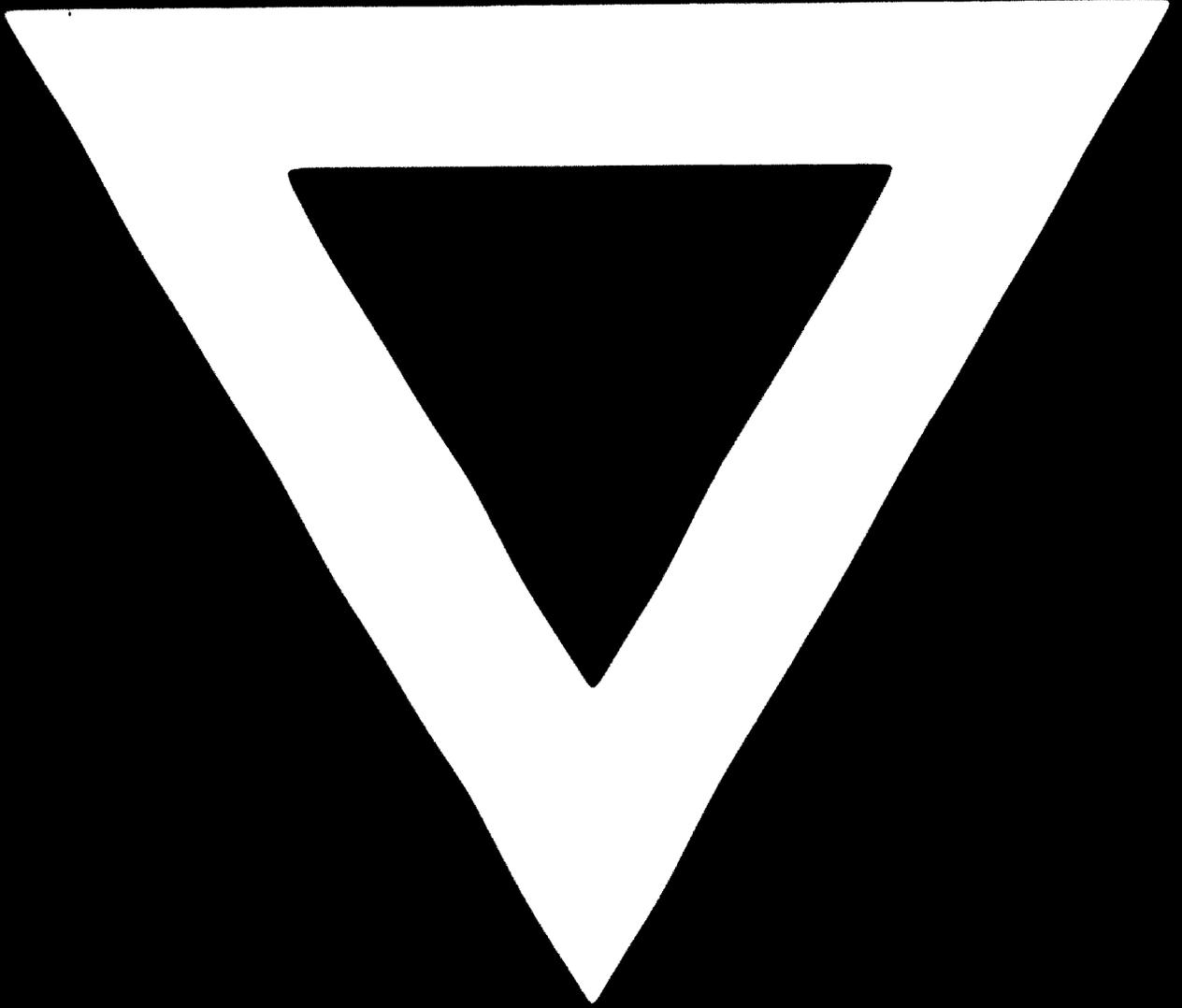
	1974			1975			1976			1977			1978			1979			Sous-total			Grand-total			
	n°	h/m	h/a	n°	h/m	h/a	n°	h/m	h/a	n°	h/m	h/a	n°	h/m	h/a	n°	h/m	h/a	n°	h/m	h/a	n°	h/m	h/a	
10 Services généraux																									
11-71 Chef de projet	12	30.0	12	30.0	12	30.0	36	90.0	12	30.0	12	30.0	12	30.0	3	7.5	27	67.5	63	157.5					
11-72 Ingénieur industriel (études + prestation)	4	10.0	9	22.5	12	30.0	25	62.5	12	30.0	12	30.0	12	30.0	3	7.5	27	67.5	52	131.0					
11-73 Expert en marketing	9	22.5	12	30.0	12	30.0	33	82.5	12	30.0	6	15.0	-	-	-	-	18	45.0	51	127.5					
11-74 Expert en gestion et comptabilité	1	2.5	12	30.0	12	30.0	25	62.5	12	30.0	12	30.0	12	30.0	-	-	24	60.0	49	122.5					
11-75 Spécialiste en informa- tion industrielle	-	-	6	15.0	6	15.0	12	30.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11-76 Ingénieur de production	-	-	6	15.0	12	30.0	18	45.0	12	30.0	12	30.0	12	30.0	-	-	24	60.0	42	105.0					
11-07 Conseiller financier	-	-	4	10.0	8	20.0	12	30.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11-28 Exp. en prestation des exportations ind.(p.a.)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	15.0	6	15.0	-	-	12	30.0	12	30.0					
11-29 Exp. en douanes ind.	-	-	6	15.0	6	15.0	12	30.0	6	15.0	-	-	-	-	-	-	6	15.0	18	45.0					
11-30 Exp. court terme	-	-	12	30.0	15	37.5	27	67.5	18	45.0	15	37.5	-	-	-	-	33	82.5	60	150.0					
11-31 Visites de benchmarking	1	2.5	1	2.5	1	2.5	3	7.5	3	7.5	1	2.5	1	2.5	-	-	2	5.0	5	12.5					
11-99 Sous-total	27	67.5	80	200.0	96	240.0	203	507.5	91	227.5	76	190.0	6	15.0	-	-	173	432.5	376	940.0					
12 Personnel d'appui admin.	-	-	12	4.0	12	4.0	24	8.0	12	4.0	12	4.0	12	4.0	3	7.5	27	14.0	51	22.0					
19 Total élément personnel	27	67.5	92	204.0	108	264.0	227	515.5	103	231.5	88	198.0	9	17.0	-	-	200	446.5	427	962.0					

Reporte annuels (p.a.)

BUDGET C'EST-À-DIRE LA COMPÉTITION EN PAYS (en \$S.U.)

Cycle de la programmation de PIRB Nouveau cycle de la programmation de PIRB
 des 8 ans en 8 ans

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	Sous-total	Grand-total
	h'a							
20 Contrats de sous-traitance <u>Contrats de sous-traitance et avec committés</u>	-	74.5	-	-	-	-	-	-
30 Formations <u>Formations</u>	-	-	-	-	-	-	-	-
31 Bourses, colloques, séminaires <u>Bourses, colloques, séminaires</u>	-	-	13.0	13.0	7.0	-	23.0	45.0
40 Matériel <u>Matériel</u>	-	-	-	-	-	-	-	-
41 Matériel courant <u>Matériel courant</u>	-	5.0	7.5	6.0	6.0	0.5	12.5	31.0
42 Matériel durable <u>Matériel durable</u>	-	10.0	5.0	10.0	5.0	-	15.0	45.0
60-99 Total matériel <u>Total matériel</u>	-	15.0	12.5	16.0	11.0	0.5	27.5	76.0
50 Services divers <u>Services divers</u>	-	-	-	-	-	-	-	-
51 Participation, entretien du matériel <u>Participation, entretien du matériel</u>	-	3.0	6.0	11.0	8.0	1.0	29.0	35.0
52 Frais de liaison, support <u>Frais de liaison, support</u>	-	-	4.5	-	-	4.5	4.5	9.0
53 Autres dépenses <u>Autres dépenses</u>	-	-	2.0	3.0	3.0	1.0	7.0	11.0
54 Frais voyage experts <u>Frais voyage experts</u>	-	-	4.5	5.0	4.0	-	9.0	19.0
59 Total services divers <u>Total services divers</u>	-	3.0	12.5	19.0	15.0	6.5	40.5	74.0
50 Total général	102.0	102.5	102.2	102.5	102.0	102.0	102.5	102.5



76 . 04 . 27